

SOMMAIRE

- 2 Horaire Messe de Noël
- 3 Jour du Souvenir
- 4 Encan des âmes
- 5 Toiture de l'église
- 6 MADA
- 8 Financement pour l'entraide
- 8 Entente «Sport et culture»
- 9 Chronique Masso
- 10 Conseil Jeunesse MRC
- 12 À l'aréna cet hiver...
- 14 Concours littéraire
- 15 «Le Hameau»
- 16 MDJ
- 17 Légalisation cannabis
- 18 Législation cannabis
- 21 Évaluation foncière
- 21 Shuffleboard

Reconnaissance

Par Louis-Marie Lavoie

Il faut constamment insuffler de l'énergie dans un système quand on veut le maintenir en vie et le faire progresser. C'est ce qui se passe ici, dans notre petite communauté, en regard de la quantité d'initiatives qui sont prises, des projets petits et grands qui sont réalisés. Et les citoyens et citoyennes de Ham-Nord sont redevables envers ces divers organismes, ces nombreuses personnes si généreuses de leur temps. Grâce à leur implication le plus souvent bénévole, notre municipalité mérite vraiment de briller par sa vitalité, quand on considère le travail accompli en 2018.

Les responsables de notre municipalité ne sont pas en reste en termes de réalisations : entente intermunicipale Sports et Culture avec Victoriaville, entente de partenariat avec les Caisses Desjardins, mise sur pied des projets de la « planification stratégique » et de la « municipalité amie des aînés », inauguration du « Marché nomade », implantation d'une clinique médicale, tenue estivale de camps de jours ; sans compter la gestion des affaires courantes et la collaboration en services à divers événements mis sur pieds par les organismes locaux. On leur dit merci !

Grâce à ces derniers, on a eu droit à des soirées dansantes, des brunches, des dîners, des tournois, la Crieée des Âmes, la Journée de l'arbre, la Journée des Dames, du cinéma, une Balade Gourmande, une Balade des Clochers, la Fête de la Saint-Jean, le Carnaval, la Cabane à sucre de la Maison des Jeunes, les Incroyables Comestibles, et j'en passe. Certains ont organisé une Fête des Voisins, d'autres collectent des fonds pour la réfection de la toiture de notre église, pour doter notre village de Jeux d'eau ou encore décorent le Parc du 150e pour le temps des Fêtes... On leur dit merci !

Il n'y a pas d'âge pour s'impliquer. Les élèves de notre école primaire, guidés par Mme Sabrina Hudon, enseignante, ont contribué à la vitalité de leur milieu en réalisant une collecte de fonds au profit de la Société canadienne du Cancer. Ils ont organisé une soirée de théâtre et ont exposé leurs produits à la Balade Gourmande. Bravo et merci !

(Lire la suite en page 2...)





Horaire des Messes de Noël

14 h 30 : Foyer Saints-Anges Ham-Nord

16 h : Stratford

16 h 30 : Notre-Dame-de-Ham

19 h : Ham-Nord, Disraeli, Beaulac-Garthby, Saint-Julien

21 h 30 : Saint-Fortunat



Minuit : Disraeli

En cette fête de Noël, nous arriverons à l'église un peu essoufflés. Derniers cadeaux à acheter et à emballer, réveillons à préparer, accueil de la parenté... Y aura-t-il une place dans nos cœurs pour recevoir Joseph, Marie et l'Enfant-Jésus ?

Dans la nuit de notre monde, Dieu, par la naissance de son Fils, veut nous envelopper de sa lumière. Devenons porteurs de la Bonne Nouvelle : aujourd'hui, la lumière divine brille sur la terre.

(...Suite de la page 1)

Reconnaissons également ceux et celles qui permettent de faire briller Ham-Nord hors ses murs : les signataires du Défi Santé qui ont permis à notre municipalité de s'arroger le titre de Champion national de sa catégorie pour la quatrième année consécutive, notre jeune concitoyenne Anabelle Couture qui s'est vue décerner un Prix Jeunesse 2018 de la MRC d'Arthabaska, l'équipe de balle-molle qui a remporté le championnat 2018 de la ligue intermunicipale, la relève rurale qui s'est distinguée lors de l'événement « Jeunes ruraux ». Merci !

Les responsables du Hameau tiennent à souligner l'apport des personnes qui, édition après édition, écrivent fidèlement articles, chroniques et capsules pour le bénéfice de tous, en particulier : Louiselle Caron, Louise Aubert, Valérie Couture, Gérald Lehoux, Mathieu Couture, Mélanie Barbeau et son équipe d'animateurs. On leur dit merci ! Merci également à ceux qui collaborent à la réussite de notre journal local par l'achat de publicité dans ses pages.

Nous profitons de cette période si proche des Fêtes pour reconnaître et faire connaître les efforts de ces personnes qui animent et vitalisent notre communauté. Elles mettent en pratique la politique du colibri : elles font leur part.

Changement important dans la prière: « Notre Père »

Depuis le 2 décembre, la prière du « Notre Père » n'est plus récitée de la même manière. Une nouvelle version est en vigueur afin d'éviter la confusion autour du combat spirituel en lien avec le Mal.

Plutôt de dire « ne nous soumet pas à la tentation », il convient de dire « ne nous laisse pas entrer en tentation ».

La prière du Notre Père a été composée à partir de deux textes des Évangélistes Mathieu (6, 9-13) et Luc (11, 2-4). La formulation actuelle, qui est utilisée depuis 1966, n'est pas fautive en soi. Toutefois, elle est mal comprise par plusieurs. L'Assemblée des évêques du Canada a donc autorisé la nouvelle traduction afin d'améliorer et d'ajuster notre compréhension de son sens pro-

fond.

La nouvelle traduction « Ne nous laisse pas entrer en tentation » enlève l'idée que Dieu lui-même puisse nous soumettre à la tentation.

En utilisant le verbe « entrer », la prière fait référence à Jésus au jardin de Gethsémani : « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation » (Mt 26, 41). Ainsi, l'idée reprise du terme grec est celle d'un mouvement, comme on va au combat : un combat spirituel.

Nous demandons donc au Père, unis à Jésus, de nous aider en nous fortifiant pour que nous n'entrions pas dans les tentations de ce monde qui nous couperaient de notre union à

Lui et de l'accomplissement de sa volonté dans notre vie.

Le Notre Père est une école de prière quotidienne, simple et accessible. Recevons-le, disons-le, prions-le avec foi, espérance et charité. Disons-Lui humblement comme les apôtres l'ont demandé eux-mêmes à Jésus. « Seigneur, apprends-nous à prier ».

« Notre Père qui est aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du mal ».

Le Jour du Souvenir

Par Gérald Lehoux



Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918, les cloches des églises se sont mises à sonner spontanément à travers le pays, en célébration de la signature de l'armistice. Après quatre années d'atrocités, la Première Guerre mondiale était officiellement terminée.

Le dimanche 11 novembre dernier, la communauté de Ham-Nord a commémoré la fin des combats et de leur cortège de ruines et de morts par une courte et belle cérémonie à l'église du village. Dans le silence, chaque personne présente a allumé une chandelle et l'a déposée dans un bac; leur addition a créé une source lumineuse très chaude, favorable au recueillement. Puis, à 16 h 20, au coucher du soleil, moment magique, les cloches de l'église ont retenti 100 fois. Chaque participant a actionné la cloche à son tour; en se souvenant des horreurs, mais aussi en ressentant la joie que la promesse de la paix apporte à nos âmes.



Au sein de notre paroisse vivent des membres des Forces armées canadiennes. Soulignons la présence de ces militaires, vétérans, gradés, soldats et cadet à notre cérémonie du souvenir : Luc, Laurent et Diane Garneau, Gilles Gauvreau, Martin Larrivée, Jean-Claude Royer, Éloi et Saël Larrivée, Zachary Lajeunesse et Xavier Lehoux.

Diner de Noël

Aux Fermières de Ham-Nord,
Avec un immense plaisir, votre comité vous accueillera
le jeudi 13 décembre prochain

À compter de 12 h
pour le diner de
Noël, notre déli-
cieux buffet-sur-
prise vous
enchantera!



Accordéon, gui-
tare et chansons
agrémenteront
notre dernière
rencontre de l'an-
née 2018!

fadoq

*Le comité vous
souhaite à tous un
excellent temps des fêtes
en famille!*



L'encan des âmes et le brunch paroissial : de beaux succès !

Par Véronique Gagnon, membre du conseil de gestion de la Fabrique



Le 21 octobre dernier avait lieu le traditionnel encan des âmes ainsi que le dîner spaghetti, au profit de la Paroisse Saint-André-Bessette, communauté Saints-Anges-de-Ham-Nord. Le repas était préparé par le Cercle des Fermières, que nous tenons encore une fois à remercier, ainsi que nos nombreux commanditaires.

L'encan s'est déroulé en après-midi, avec notre cher encanteur, Jules Grimard, sans qui cette activité ne serait pas possible. Encore une fois, il a su animer la foule tout en allant chercher le meilleur prix pour les articles qui étaient vendus entièrement au profit de la paroisse. Nous tenons à remercier M. Grimard pour son superbe travail

qui a réussi à rapporter 3700 \$ lors de l'encan. Combiné au profit de 1900 \$ pour le dîner spaghetti, cette activité est la plus importante de l'année pour assurer le bon fonctionnement de la paroisse.

Nous invitons toute la population à participer l'an prochain. De très beaux produits sont offerts : desserts maison, produits d'érable, marinades et confitures, artisanat ainsi que plusieurs autres produits de belle qualité, que ce soit pour la mécanique, la maison ou l'érablière. Cet encan s'adresse donc à vous tous, jeunes et moins jeunes !

Le brunch paroissial a quant à lui eu lieu le 11 novembre, à l'occasion de la messe de la commémoration des défunts de l'année. 175 personnes étaient présentes pour l'occasion. Cette activité se veut pour toute la communauté et non pas seulement pour les familles des défunts. Une grosse équipe de bénévoles a préparé un très bon brunch varié. Cette activité nous a permis d'amasser 3100 \$. Le budget de notre communauté étant très serré, il est donc essentiel d'avoir ces activités comme collectes de fonds.

Nous vous remercions tous et vous invitons à être des nôtres dans les années à venir. Nous tenons aussi à remercier nos nombreux bénévoles, commanditaires et participants aux deux activités. Sans vous, tout ceci ne serait pas possible.

Au plaisir de vous voir en grand nombre à notre dîner de crêpes lors du Carnaval !



Projet toiture de l'église : où en sommes-nous ?

Par Véronique Gagnon, membre du conseil de gestion de la paroisse

En avril dernier, nous avons convoqué une assemblée de paroissiens pour faire état de la situation du toit de l'église. Il est en piètre condition et doit être remplacé. Un comité a alors été formé pour prendre en charge le projet.

Depuis, nous avons eu plusieurs réunions et avons lancé une grande campagne de financement. À ce jour, nous avons réussi à amasser 142 000 \$. Ceci inclut des dons de 25 000 \$ de la Fondation Auger et de chez Cascades, respectivement, 12 000 \$ des Lions, 1000 \$ du Cercle des Fermières et 5000 \$ de Desjardins. D'autres demandes de subventions ont été rédigées. La communauté de Ham-Nord s'est mobilisée et s'est montrée généreuse pour le projet de l'église, une bâtisse qui fait partie du patrimoine du village.

Une firme d'architectes spécialisée dans ce genre de projet est venue l'évaluer. Étant donné qu'il y a un creux dans la toiture et que la structure a un peu travaillé, de gros travaux de redressement seraient nécessaires pour couvrir le toit en tôle, comme nous voulions le faire initialement. Ces travaux sont cependant complètement hors budget. On parle de plus de 500 000 \$, incluant l'échafaudage nécessaire, les matériaux, le redressement de la toiture et la main-d'œuvre. Le comité s'est donc résout à avoir recours à du bardeau, qui est plus abordable et qui nécessite moins d'échafaudages pour l'installation. S'il est posé dans de bonnes conditions, le bardeau de nos jours est plus résistant et devrait durer au moins 25 ans, ou plus.

L'objectif de dons a dû être augmenté à 175 000 \$ pour s'assurer de couvrir les frais des travaux ainsi que les honoraires de la firme d'architectes et l'ingénieur qui est venu inspecter la structure. Nous voulons nous assurer que le tout sera bien fait pour durer. Les travaux sont prévus à l'été 2019. Les délais étaient trop serrés en 2018 pour pouvoir bien faire les choses et avoir un entrepreneur qualifié disponible.

Il nous manque encore un peu d'argent pour atteindre notre objectif, mais nous nous en approchons! Nous voulons rappeler aux gens qui ne l'ont pas encore fait que vous pouvez encore faire un don pour soutenir le projet de la toiture de l'église et nous aider à préserver ce magnifique bâtiment qui est au cœur du village. Chaque contribution est importante!

Un énorme merci à tous ceux qui ont contribué à ce jour. La générosité de la communauté de Ham-Nord a encore pu être démontrée. MERCI!



VOTRE don est IMPORTANT

Si vous le pouvez, merci de faire un chèque à l'ordre de la Fabrique de la Paroisse Saint-André Bessette (Toit de l'église d'Ham-Nord)

Un reçu d'impôt sera émis pour une déduction fiscale d'environ 50 %. Remettre le chèque à la Fabrique ou à la municipalité. (819) 344-2806

Ham-Nord, municipalité amie des aînés

Par Louis-Marie Lavoie

Suite à l'invitation lancée auprès des aînés et des aînées de notre communauté, une consultation, précédée d'un buffet bien garni, s'est tenue le 14 novembre dernier au centre communautaire, relative au renouvellement, pour Ham-Nord, de l'accréditation « Municipalité amie des aînés » (MADA).



Plus de quarante personnes se sont ainsi retrouvées à commenter, discuter, proposer des réponses aux enjeux principaux qui concernent la vie de tous les jours des aînés dans notre municipalité. La rencontre avait été bien préparée, de toute évidence, par un comité local. Francis Montpetit, chargé du projet, Patrick Duchaine et Gérald Lehoux de Ham-Nord ainsi que

François Gardner, de la MRC, ont agi à titre d'animateur, pour ensuite résumer les idées recueillies, pour le bénéfice de tous.

L'objectif de cette démarche MADA était de doter la municipalité de suggestions pertinentes et nécessaires visant à améliorer la qualité de vie des aînés de Ham-Nord, d'abord par la consultation des intéressés puis par la production d'un document qui contiendra les volontés, désirs, préoccupations, solutions exprimés à partir de quatre thèmes majeurs.

Les thèmes qui ont été explorés sont : le transport et la sécurité; la communication et l'information; la santé et les services sociaux; les loisirs et la culture. On a discuté, entre autres choses, de l'amélioration de la sécurité dans les rues, de la disponibilité du transport de Ham-Nord vers l'extérieur, de l'aménagement des lieux publics, des moyens à mettre en œuvre afin de faire connaître les ressources disponibles, du défi qui consiste à conserver chez-nous les membres de la population visée par l'exercice.

Les commentaires, propositions, idées suggérées lors de la rencontre « Municipalité amie des aînés » ne seront pas exposés ici. On laissera le soin, le crédit, et le plaisir aux responsables locaux de la consultation de nous en faire prendre connaissance lors du dépôt d'un document qui sera sûrement très attendu.



Le CENTRE CULTUREL de WEEDON en cadeau !

819 560-8555 poste 4

VOICI LES SPECTACLES-CADEAUX À OFFRIR :



THE RESPECTABLES

25 1^{er} février



19 janvier

VALERIE CARPENTIER



25 janvier

BRIAN TYLER



8 février

COURTNEY DREW TRIO



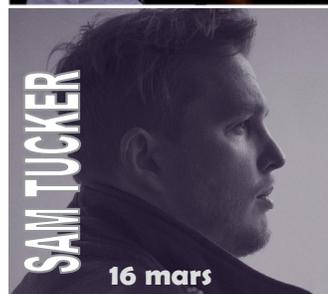
23 février

GUILLAUME WAGNER



29 mars

RIVIÈRE ROUGE



SAM TUCKER

16 mars

TROUPE OH LA LA

3 MAI 2019



13 avril

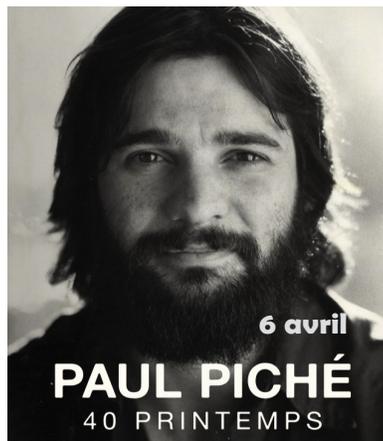
KAIN



26 avril

ROXANNE BRUNEAU

Les aventuriers voyageurs
Cinéma
TUNISIE-HAWAI-ECOSSE



6 avril

PAUL PICHÉ
40 PRINTEMPS



RODAGE

20 avril

JEAN-FRANÇOIS MERCIER

JOYEUSES FÊTES

WWW.CCWEEDON.COM/CULTURE

Financement agricole Canada soutient le Service d'entraide des Hauts Reliefs.

C'est avec plaisir que le Service d'entraide des Hauts Reliefs a reçu un don de 500 \$ de Financement agricole Canada. Depuis 2016, le Service d'entraide des Hauts Reliefs offre un soutien alimentaire aux personnes à faible revenu et a mis en place des groupes de cuisine collective. Soucieux de contribuer au bien-être des citoyens des municipalités de Chesterville, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham et Saints-Martyrs-Canadiens, l'organisme tient à mentionner l'importance des dons qu'il reçoit. Que ce soit des denrées alimentaires ou des dons monétaires, ces contributions permettent à l'organisme d'offrir à ses usagers un soutien mieux adapté à leurs besoins.

« Les demandes sont croissantes et les paniers offerts ne sont pas toujours bien remplis. Grâce à cette contribution, nous pourrions bonifier les paniers distribués lorsque

l'offre de fruits et légumes sera moins importante », mentionne Geneviève Boutin, chargée de projets.

Pour Financement agricole Canada, il est essentiel de contribuer aux organismes qui enrichissent les communautés. Selon Jérôme Bilodeau, « Financement agricole Canada souhaite participer à la lutte contre la faim. Nos projets et nos dons ont des retombées favorables dans nos communautés. »

C'est grâce au soutien des donateurs, à la Sécurité alimentaire de Victoriaville, à l'implication de plusieurs bénévoles, à la participation des 4 municipalités touchées et les dons reçus de différents partenaires que les usagers du service d'entraide peuvent continuer à bénéficier de la distribution régulière de leur panier alimentaire via le point de chute situé à Notre-Dame-de-Ham.



RAPPEL : Entente intermunicipale en SPORTS et CULTURE avec la Ville de Victo

Afin de permettre à ses résidents de fréquenter à moindre coût les Services des Loisirs et de Culture offerts à Victoriaville, la municipalité du Canton de Ham-Nord a signé en janvier 2018 une entente d'une durée de 5 ans (2018 à 2022) avec Victoriaville.

Cette entente permettra aux résidents de Ham-Nord de ne pas avoir à payer de taxe de non-résident lors d'une inscription à une activité de Sports et Culture suivie à Victo pour les années 2018 à 2022 inclusivement. **Concrètement, cela signifie qu'avec cette entente, vous n'avez pas à payer une somme de 350 \$/inscription (taxe de non-résident).** Nous espérons que cette adhésion vous sera bénéfique! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de détails.

SPORT

CULTURE

Les contractures musculaires

Par Stéphanie Thivierge, massothérapeute.

Laissez-moi me présenter ; je m'appelle Stéphanie Thivierge et je suis une fière Ham-Nordoise, installée depuis 6 ans dans notre beau village. Diplômée de l'Académie de massage scientifique depuis 2014, j'ai ouvert ma clinique de massothérapie, ici même, en 2016. Forte de mes 4 ans d'expérience, je désire écrire dans le Hameau pour vous aider à soulager vos douleurs musculaires à la maison grâce à des trucs et astuces simples, en plus de vous permettre d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de la machine incroyable qu'est votre corps.

Communément appelées « nœuds » ou « cordes », les contractures sont le résultat d'une fatigue musculaire. Elles surviennent lorsque le muscle est soumis à un stress (physique ou psychologique) constant, souvent causé par des mouvements répétitifs ou une posture inadéquate.

Comment se forment-elles ?

Tout d'abord, il faut savoir que, pour créer une contracture, le muscle doit se contracter de façon répétée. Ces mouvements trop fréquents nécessitent un grand apport de nutriments et, du même coup, créent une importante quantité de déchets musculaires appelés « acide lactique ». Si ces déchets ne sont pas adéquatement vidangés, la circulation sanguine du muscle s'en trouve grandement diminuée, ce qui a pour effet de réduire la force, la mobilité et la résistance de celui-ci.

Après plusieurs semaines ou plusieurs mois de contractions répétées, le muscle entrera dans une phase d'épuisement. Puisque le muscle principal est incapable de faire son travail convenablement, ce sont les muscles accessoires qui devront pallier cette insuffisance. N'étant pas conçus pour effectuer le travail du muscle agoniste, ils entreront à leur tour dans une phase d'épuisement.

Heureusement, il y a plusieurs façons de prévenir ses fameux « nœuds » ! Voici 3 conseils à appliquer à la maison :

1) Les étirements

Les étirements sont une bonne façon d'aider les muscles à évacuer l'acide lactique. Des étirements maintenus pendant 20 à 25 secondes, 4 fois par jour, vous aideront à garder ou à retrouver votre souplesse musculaire.

2) La chaleur

La chaleur est la meilleure amie du muscle. L'apport sanguin et la relaxation qu'elle apporte sont très bénéfiques pour ce dernier.

3) Le magnésium

Nutriment capital du muscle, un supplément de magnésium assurera une bonne nutrition et, du même coup, un bon rendement musculaire.

On peut aussi consulter une ou un professionnel en massage thérapeutique qui saura, grâce à ses techniques, soulager efficacement ces « cordes », détendre les muscles, et défaire les contractures !



Un premier Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska sous le signe de l'environnement et de la persévérance scolaire

Les douze membres formant le tout premier Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska ont officiellement été présentés en compagnie du maire de leur municipalité respective tout juste avant la séance publique du Conseil des maires de la MRC, se tenant à l'hôtel de ville de Victoriaville. Ils ont profité de l'occasion pour exprimer devant une salle comble leurs motivations à s'impliquer dans ce conseil destiné aux jeunes de deuxième cycle de niveau secondaire et pour présenter les deux thèmes qui seront abordés au cours des prochains mois, soit la persévérance scolaire et l'environnement.

« Au nom des élus de la MRC d'Arthabaska, je tiens à féliciter et à applaudir haut et fort l'implication publique de ces douze jeunes. C'est réellement merveilleux de voir cette jeunesse active au travail afin de réfléchir sur des idées d'actions qui permettront d'améliorer leur milieu de vie. Je demeure évidemment disponible si jamais ils avaient besoin de conseils ou d'être épaulés. Je suis déjà impatient de lire le rapport d'activités qui sera présenté en mai prochain et y voir leurs actions et recommandations. D'ici là, je félicite encore une fois ces jeunes qui prouvent que nos décideurs de demain sont déjà à l'œuvre », mentionne le préfet de la MRC d'Arthabaska et maire de Saint-Albert, monsieur Alain St-Pierre.

En novembre 2017, la MRC d'Arthabaska devenait la toute première MRC accréditée Amie des enfants. Dans la foulée des projets mis de l'avant dans le cadre de cette accréditation, la MRC a résolu de créer une plateforme pour donner une voix à la jeunesse de son territoire. C'est ainsi qu'est née l'idée d'instaurer un Conseil jeunesse.

Au terme d'un appel de candidatures effectué à la fin de la dernière saison estivale, les membres sélectionnés représentant leur ville respective dans ce premier Conseil jeunesse 2018-2019 sont Kelly-Ann Thibault de Daveluyville, Jasmine Blais de Ham-Nord, Jeffrey Michaud de Kingsey Falls, Taomie Pépin de Notre-Dame-de-Ham, Cédric Ouellet de

Saint-Albert et Zachary Lahaie de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton. Loryanne Tourigny de Sainte-Séraphine, Anne-Sophie Marchand de Saint-Louis-de-Blandford, Cédrick Roberge de Saint-Rémi-de-Tingwick, Emmy Larroza de Saint-Rosaire, Léandre Lemay de Tingwick et Gabriel Gagné de la ville de Victoriaville composent le reste des participants siégeant à la table.

« L'exercice de ce présent Conseil jeunesse sert avant tout à initier ses membres à la démocratie municipale, à former des jeunes citoyens responsables et impliqués dans leur municipalité, à éduquer aux devoirs et responsabilités qui vont de pair avec ces droits, à influencer les réflexions et les décisions des instances municipales et autres organisations ayant un impact sur la jeunesse du territoire, à impliquer les jeunes dans une réflexion sur la société actuelle et sur l'avenir de cette dernière et j'en passe. Je salue leur implication et profite de l'occasion pour remercier les personnes concernées, les écoles de niveau secondaire de la MRC d'Arthabaska, la commission scolaire et les organismes, dont Partenaires 12-18, qui ont collaboré à mettre en place ce projet des plus prometteurs », évoque monsieur Simon Boucher, maire de Sainte-Clotilde-de-Horton et élu responsable de la question jeunesse au sein de la MRC d'Arthabaska.

Deux principaux thèmes : l'environnement et la persévérance scolaire

La structure privilégiée du présent projet découle de celle des municipalités et des organismes gravitant autour des jeunes dans ces municipalités. Les membres de ce premier Conseil jeunesse développeront entre autres autour de deux principales thématiques, soit une première mandatée par le Conseil de la MRC d'Arthabaska et une deuxième provenant de l'intérêt des jeunes participants. C'est pourquoi les douze membres traiteront de l'environnement et de la persévérance scolaire.

« Ces jeunes élus représentent la jeunesse de leur territoire. Ils auront une responsabilité de concertation, de leadership et de reddition de compte dans leur milieu. En fait, tout comme nous, les élus municipaux, ils parleront au nom des leurs et devront rendre des comptes, au moment opportun, à leur conseil municipal. C'est assurément une expérience qui s'annonce des plus enrichissantes tant pour eux... que

pour nous », conclut le préfet de la MRC d'Arthabaska.

Photo et vignette

Les douze membres formant le tout premier Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska ont officiellement été présentés en compagnie du maire de leur municipalité respective le mercredi 28 novembre 2018. En plus d'apprendre les rudiments du métier d'un élu, ils traiteront par-

ticulièrement de deux sujets, soit la persévérance scolaire et l'environnement.

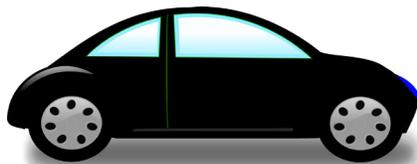
Les membres de ce premier Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska ont profité de la tribune pour s'adresser aux maires et aux médias afin de leur exprimer leurs motivations à s'impliquer et les thèmes sur lesquels ils travailleront au cours des prochains mois, soit la persévérance scolaire et l'environnement.



- Service de consultation personnalisée **GRATUIT!**
(révision complète de votre médication)

- Renouvellements WEB
*Obtenez vos codes d'accès en pharmacie

- **LIVRAISONS GRATUITES!**
Dans les villages et les rangs
Chesterville – Notre-Dame-de-Ham – Ham-Nord – St-Fortunat – St-Adrien – Sts-Martyrs-Canadiens
*Certaines conditions s'appliquent, information en pharmacie



Nathalie Cloutier, Catherine Dallaire et Steve Roy
Pharmaciens propriétaires
Amis à

familiprix
847 route 161
Ham-Nord
Tél: 819-344-2249



Heures d'ouverture
LUNDI AU VENDREDI 10h à 18h
SAMEDI 10h à 14h

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie

SERVICES PROFESSIONNELS OFFERTS POUR VOUS

Cours de patin 2019

L'O.T.J de Ham-Nord est fière de vous offrir, pour une septième année, un cours de patin pour toutes les personnes intéressées, âgées de 3 ans et plus (enfants et adultes).

Quand : Le MERCREDI SOIR de 17 h 45 à 18 h 45
(Groupe des 3 ans à 8 ans)

Le MERCREDI SOIR de 18 h 45 à 19 h 45
(Groupe des 9 ans et plus)

Où : Centre sportif de Ham-Nord (Aréna André Larose)

Qui : Toutes personnes de 3 ans et plus (enfants et adultes) intéressées à venir apprendre ou encore, à améliorer ses techniques de patinage dans un environnement de plaisirs.

Note : les enfants de 3-4 ans doivent être accompagnés d'un adulte sur la patinoire.

Début : Le MERCREDI 9 janvier 2019 jusqu'au 27 février 2019 (total de 8 séances)

INSCRIPTIONS :

SVP veuillez vous inscrire auprès de M. Patrick Duchaine au 819-344-2424, poste#3 ou par courriel patrick.duchaine@ham-nord.ca

Coût : 40 \$ la première inscription, 30 \$ le deuxième de même famille et 20 \$ pour chacun des autres membres de même famille.

Les participants auront la chance de pratiquer les techniques de patin suivantes ;

L'équilibre en patin, technique de freinage de côté, patin arrière, croisement en patin, le virage brusque, le tout dans une atmosphère de plaisir et de jeux.

Au plaisir de vous voir au centre Sportif le MERCREDI SOIR!
J'y patine...



Initiation au hockey

Samedi matin de 10 h à 11 h 30

Nous aimerions vous inviter à venir participer à l'activité d'initiation au hockey qui se déroule TOUS les samedis matin, de 10 h à 11 h 30 au Centre Sportif de Ham-Nord.

L'activité est GRATUITE et s'adresse aux enfants de tous âges (garçon et fille).

Les enfants auront la chance de pratiquer et découvrir le hockey dans une ambiance de plaisir.

Aucune inscription n'est requise. Vous n'avez qu'à vous présenter au Centre Sportif le samedi matin.

Équipement requis : Patins, bâton et casque (casque disponible sur place au besoin)

Quand : Le SAMEDI matin de 10 h à 11 h 30 (début le 5 janvier 2019)

Où : Centre sportif de Ham-Nord (Aréna André Larose)

Qui : TOUS les enfants intéressés à venir s'amuser et jouer au hockey

Coût : GRATUIT, GRATUIT, GRATUIT!

Informations : Bureau municipal : 819-344-2424

Mathieu Couture : 819-344-2294

Au plaisir de s'amuser avec vous!





JOYEUSES FÊTES!

En ce Temps des Fêtes,
que la joie soit partout,
dans les sourires et dans les cœurs
pour une période d'intense bonheur.
Les élus et les employés municipaux
s'unissent pour vous souhaiter

Joyeux Noël et
Bonne Année 2019!

*Le maire, François Marcotte, les membres du Conseil,
Manon Côté, Steve Leblanc, Dominic Lapointe, Gilles
Gauvreau, Benoît Couture et Rémi Beauchesne ainsi que
toute l'équipe des employés de la Municipalité du Canton de
Ham-Nord*





*En mon nom personnel et au nom de toute l'équipe du **Taga Resto-Bar**, je vous souhaite **Joyeux Noël et Bonne Année**.*

*Nous vous souhaitons santé, prospérité, bonheur et amour à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2019. Profitez de ce temps de réjouissances et de rassemblement en familles, entre amis ou avec nous. Faites-vous plaisir et savourez ce temps précieux et rendez-le inoubliable. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous nos fidèles clients. Merci mille fois. C'est grâce à vous que notre succès a été possible. Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. **Nancy Brisson***

Concours littéraire jeunesse PLUME Stéphanie Déziel, marraine de la 5e édition



Laissez-vous inspirer par le murmure des arbres...

C'est avec joie que la MRC d'Arthabaska et la Ville de Victoriaville lancent la 5e édition de Plume, un concours de création littéraire jeunesse régional visant à encourager la créativité des jeunes et la fierté d'écrire en français. Grâce au partenariat renouvelé avec la MRC de L'Érable et la Commission scolaire des Bois-Francs (CSBF), tous les jeunes de 6 à 17 ans qui résident ou étudient dans l'une des 33 municipalités des deux territoires peuvent prendre part à l'aventure!

Plus de 1 000 \$ en prix!

Pour la 5e édition, c'est l'auteure jeunesse Stéphanie Déziel qui agit comme porte-parole. Grandeoureuse de la nature, la Victoriavilloise a choisi un thème évocateur : le murmure des arbres.

Le grand prix de Plume consiste en la publication d'un livre regroupant les textes gagnants. Leurs auteurs recevront également une carte cadeau d'une valeur de 50 \$. En plus des écrits lauréats, le recueil à paraître au printemps 2019 comprendra la liste de tous les participants, ainsi qu'un texte inédit de l'écrivaine vedette. Grâce à la fidèle collaboration de Buropro Citation, le concours offre plus de 1 000 \$ en prix!

Pour participer au concours

Le concours s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans et comporte deux catégories : récit et poésie. Le dévoilement des gagnants aura lieu le 22 mars 2019. Les critères de sélection sont : la qualité et la pertinence du texte en lien avec le thème, la qualité du français et l'originalité.

Jeunes de 6 à 17 ans

Pour participer, le formulaire d'inscription et le texte doivent être acheminés avant le 28 février 2019. Les instructions et le formulaire d'inscription sont disponibles dans les bibliothèques des MRC d'Arthabaska et de L'Érable, ainsi qu'au vic.to/concours/plume2019. Un document colligeant des conseils et des suggestions de lecture y est aussi disponible pour les enseignants et les parents qui souhaitent aider les jeunes dans leur démarche.

Ce projet est réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC d'Arthabaska, la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Québec. Il est rendu possible grâce à la générosité de Buropro Citation et à la collaboration de la MRC de L'Érable, de la Commission scolaire des Bois-Francs et des bibliothèques de la région.

« Le Hameau » d'où vient ce nom ?

Par Louis-Marie Lavoie

Monsieur Michel Duchesne, résident du 3e Rang Nord et gagnant du concours destiné à choisir le nom du journal local, nous a fait parvenir ces lignes suite à la parution de l'article « C'est quoi un hameau ? » dans notre numéro de septembre-octobre :

« J'ai proposé ce nom, parce qu'on y retrouve le nom du village, Ham, l'eau qui coule dans nos ruisseaux, nos chutes et nos rivières et les mots, qui racontent notre village. J'ai pensé à proposer Ham-eau, Ha-mot, et j'ai finalement opté pour Hameau, en me disant que chacun y verrait bien ce qu'il veut. Et, douze années plus tard, il semble bien que ce nom reste approprié puisqu'il est toujours là. En tout cas, moi je le trouve bien joli ».

Et nous aussi, Monsieur Duchesne, nous le trouvons très inspirant et tout à fait pertinent. Félicitations et merci de partager avec nous votre démarche créative !



MDJ fête ses 25 ans, à l'occasion de la 5e édition de la Cabane des jeunes !

Par Mélanie Barbeau, coordonnatrice

Nous sommes très fiers de vous inviter à réserver dès aujourd'hui votre soirée du **samedi 23 mars** prochain pour

célébrer avec nous un événement unique ! La 5e édition de la Cabane des Jeunes marquera le 25e anniversaire de votre MDJ. Nous avons hâte de célébrer cet événement avec vous !

Nous vous recevons avec un menu quatre services, concocté par notre chef d'honneur, M. Stéphane Martin, de la Table dans les Nuages.



Détails des festivités à venir...





**Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs**

EN VRAC:

Les lundis sportifs se poursuivent, nous sommes au gymnase de 19 h à 20 h 30

18 décembre : La grande soirée du Bingo ! Plusieurs prix à gagner !

20 décembre : Viens faire une bonne action pour la journée internationale de la solidarité humaine

7 janvier : Journée pyjama, jeux et chocolat chaud !

8 janvier : Soirée des membres « la bouffe » dès 17 h ! L'occasion idéale pour sortir ton costume de brocoli, venir donner tes idées pour les prochaines pédagos, t'informer et t'impliquer, et bien entendu déballer ton cadeau de Noël !!

9 janvier : Réunion du CA

15 janvier : Rencontre du comité olympique. Hey oui ! Cette année encore nous serons présents au Carnaval de Ham-Nord, afin de faire bouger les familles dans le cadre de nos olympiques ! Pour organiser tout ça, on a besoin de jeunes, on t'attend !

16 janvier : Réunion du CJ

17 janvier : Le débat des jeunes !

18 janvier : Possibilité d'aller voir jouer les tigres de Victoriaville, inscris-toi vite si ça t'intéresse !

22 janvier : La suite de la soirée des détectives, c'est ce soir ;)

24 janvier : Souper de Noël du CA, de l'équipe et du CJ. On mange de la raclette, vous ne voulez pas manquer ça ! Seulement pour les membres du CA/CJ

*Par Mélanie Barbeau, coordonnatrice
et Gabrielle Thibodeau, animatrice*



ATTENTION
FERMÉS pour la période des fêtes, du 22 décembre au 6 janvier 2019 inclusivement.
OUVERTS de midi à 18 h pour la pédagogie du 7 janvier

lundi	18 h à 21 h lundis sportifs	+ aspirants
mardi	16 h à 17 h aide aux devoirs	+ aspirants
mardi	17 h à 21 h	+ aspirants
mercredi	17 h 30 à 21 h	
jeudi	17 h 30 à 21 h	
vendredi	17 h 30 à 22 h 30	+ aspirants



Rubrique de la travailleuse de milieu :

Légalisation du cannabis

par Prescylla, travailleuse de milieu des Hauts-Reliefs



Dans le cadre du projet de la travailleuse de milieu de la région des Hauts-Reliefs, Prescylla, travailleuse de milieu et Mélanie Barbeau, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Ham-Nord avons décidé de prendre un moment avec les parents et les adultes du coin. Nous voulions profiter d'un moment autour d'un café pour nous exprimer sur cette nouveauté qu'est la légalisation du cannabis au Québec. La rencontre qui s'est déroulée le samedi 24 novembre nous a permis de parler de la prévention exercée par les intervenants de la Maison des jeunes et de fournir des ressources aux parents afin qu'ils aient une plus grande facilité à communiquer avec leurs jeunes à ce sujet.

Raisons de légaliser et réglementer le cannabis :

- Restreindre l'accès des jeunes au cannabis, afin de protéger leur santé et d'assurer leur sécurité;
- Protéger la santé et la sécurité publiques en instaurant des exigences strictes en ce qui a trait à la sécurité et à la qualité des produits offerts;
- Décourager les activités criminelles en imposant d'importantes sanctions pénales aux personnes qui contreviennent à la loi;
- Alléger le fardeau du système de justice pénale relativement au cannabis;
- Assurer la sécurité routière.

Promouvoir l'ouverture et le dialogue avec son ado c'est :

- Tenter de voir le côté positif en ce qui a trait au fait que votre jeune puisse vivre des expériences, tout en étant plus directif lorsqu'il s'agit de situations qui sont plus risquées;
- Identifier les forces et les intérêts de votre jeune et l'encourager à se développer à travers différentes expériences positives;
- Vous renseigner sur les drogues afin de pouvoir transmettre aux jeunes l'information juste et réaliste;
- Discuter avec lui des effets ainsi que des risques et méfaits qui y sont associés;
- Lui faire savoir qu'il pourra compter sur vous s'il a besoin d'aide.

Liens utiles

(les liens sont cliquables sur le PDF du Hameau que vous retrouverez sur le site web de la municipalité de Ham-Nord : www.ham-nord.ca)



[Loi sur le cannabis au Canada](#)

[Loi sur le cannabis au Québec](#)

[Actiontox](#) : Groupe d'aide gratuit aux parents: possibilité de faire les rencontres à Ham-Nord.

[Éducaloi](#)

[Gouvernement du Canada](#)

La Maison des jeunes des Hauts-Reliefs, 819-344-5530

La municipalité du Canton de Ham-Nord adopte un règlement interdisant la consommation du cannabis dans une place publique

Suite à la légalisation du cannabis, le 17 octobre 2018, partout au Canada, la municipalité a interpellé la Sûreté du Québec (SQ) et la MRC d'Arthabaska afin d'obtenir de leur part des recommandations précises en lien avec cette nouvelle légalisation afin de bien faire les choses, dans le meilleur intérêt de ses citoyens.

Puisque la Sûreté du Québec est responsable de tout le territoire de la MRC d'Arthabaska et de ses 22 municipalités, un modèle de règlement a été mis en place en concertation entre la SQ et les municipalités afin de « standardiser » la réglementation sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire qu'il a été suggéré à toutes les municipalités d'adopter un règlement uniforme, ce qui facilitera de beaucoup le travail des agents de la paix.

Suite à ces recommandations de la SQ, la municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le 3 décembre 2018 le Règlement #503 interdisant la consommation du cannabis dans une place publique. En quelques mots, le règlement sert à mieux gérer la consommation du cannabis et mentionne que la consommation est interdite PARTOUT, à l'exception des résidences et des terrains privés.

Voici le texte de ce règlement :

CONSIDÉRANT la Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois (L.C. 2018, chapitre 16) sanctionnée le 21 juin 2018;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de réglementer la consommation du cannabis dans une place publique;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 5 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, le Conseil municipal décrète ce qui suit :

CHAPITRE I _ DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES

SECTION I _ PRÉAMBULE

1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante et il témoigne des intentions qui président à son adoption.

SECTION II _ OBJET

2. Le présent règlement vise à interdire la consommation du cannabis dans une place publique de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

SECTION III _ DÉFINITIONS

3. Dans le présent règlement, on entend par :

1° Cannabis : Plante de cannabis et toute chose visée à l'annexe 1 de la Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois (L.C. 2018, chapitre 16). Sont exclues de la présente définition les choses visées à l'annexe 2 de la même loi.

2° Place publique : Désigne tout chemin, rue, ruelle, place ou voie publique, allée, passage, trottoir, escalier, parc, jardin, aire de repos, patinoire, centre communautaire, chalet de service, terrain municipal, piste multifonctionnelle, promenade, sentier pédestre, piste cyclable, terrain de jeux, estrade, stationnement à l'usage du public, tout lieu de rassemblement extérieur où le public a accès.

CHAPITRE II _ DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

4. La Sûreté du Québec est responsable de l'application du présent règlement.

5. Le Conseil autorise tout membre de la Sûreté du Québec à entreprendre des poursuites pénales en son nom contre tout contrevenant au présent règlement et à délivrer des constats d'infraction à cette fin.

CHAPITRE III _ INTERDICTION DE CONSOMMATION

6. Il est interdit à toute personne dans une place publique de consommer du cannabis. Est présumée consommer du cannabis toute personne qui tient en main un accessoire pouvant servir à consommer du cannabis, notamment les papiers à rouler ou les feuilles d'enveloppe, les porte-cigarettes, les pipes, les pipes à eau, les bongs ou les vaporisateurs.

CHAPITRE IV _ DISPOSITIONS PÉNALES

SECTION I _ SANCTIONS

7. Toute contravention au présent règlement constitue une infraction.

8. Toute personne contrevenant à quelqu'une des dispositions du présent règlement est passible, en outre des frais, d'une amende minimale de cent dollars (100,00 \$), mais ne pouvant dépasser trois cents dollars (300,00 \$).

9. Si une infraction se continue, le contrevenant est passible de l'amende édictée ci-dessus pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue.

SECTION II _ RECOURS

10. Au surplus et sans préjudice des dispositions prévues au présent règlement, la municipalité conserve tout autre recours pouvant lui appartenir.

CHAPITRE V _ ENTRÉE EN VIGUEUR

11. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Ham-Nord, le 3e jour du mois de décembre 2018. N'hésitez pas à communiquer avec nous!



**Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs**

RECHERCHE:
**ANIMATEUR(TRICE)-
RESPONSABLE**



Tu cherches un emploi stimulant? Mettre ta créativité et ton leadership à contribution? Tu aimes le travail d'équipe?

LA MDJ DES HAUTS-RELIEFS T'ATTEND!
POSTE PERMANENT, 32 HEURES PAR SEMAINE, SALAIRE COMPÉTITIF ET AVANTAGES SOCIAUX

Fais parvenir ton cv avant le 07 janvier 2019 à
mdjhn@tlb.sympatico.ca



**Aubert
& Morency**
NOTAIRES



ASSOCIÉES DANS LA MÊME
**TRADITION
D'EXCELLENCE**
ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

SPÉCIALISTES EN DROIT IMMOBILIER TRADITIONNEL,
DROIT DES AFFAIRES, DROIT CORPORATIF ET DROIT
AGRICOLE. SANS OUBLIER LES RÉGIMES DE
PROTECTION, MANDATS D'INAPTITUDE, TESTAMENTS
ET SUCCESSIONS.

- **DISRAELI**
846 avenue Champlain
T 418.449.2955
- **THETFORD MINES**
1197 rue Notre-Dame Est
Suite 400
T 418.755.0812
- **WEEDON**
225 2^e avenue
T 819.877.3233
- ✉ laubert@notarius.net
catherinemorency@notarius.net
sbernard@notarius.net

CALENDRIER DES VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES 2018-2019
pour les citoyens ayant besoin de plus d'une vidange tous les 2 ans.

2018

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

INFO: 819
344-2424
poste 3

2019

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	

février						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	1	

mars						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avril						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai						
D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Nouveaux rôles d'évaluation foncière pour six municipalités de la MRC, dont HAM-NORD

Le Service d'évaluation de la MRC d'Arthabaska a dernièrement déposé de nouveaux rôles d'évaluation foncière auprès de six municipalités du territoire, soit celles de Saints-Martyrs-Canadiens, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, Chesterville, Sainte-Hélène-de-Chester et Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Les rôles d'évaluation, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2019, sont basés sur les conditions qui prévalaient sur le marché immobilier au 1er juillet 2017.

Les études de marché effectuées pour les municipalités concernées démontrent une augmentation de la valeur des immeubles variant de 1,86 % à 3,96 % par année. Des analyses précises effectuées en fonction du marché en date du 1er juillet 2017 ont permis de déterminer ces nouveaux rôles d'évaluation foncière. Les valeurs sont mises à jour en fonction d'études de marché variées, à partir de transactions immobilières survenues au cours des dernières années, ainsi que plusieurs facteurs diversifiés, comme la localisation, l'état physique des bâtiments, le zonage, le voisinage, la proximité des services, etc.

Il faut savoir que toutes les municipalités ou tous les secteurs ne fluctuent pas au même rythme. Pour cette raison, le territoire de chaque municipalité est fractionné en unités de voisinage regroupant des propriétés possédant des caractéristiques similaires, et ce, pour faciliter les analyses.

Dans le cas des municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens et de Ham-Nord, les derniers rôles équilibrés étaient en date du marché du 1er juillet 2011, alors que ceux de Notre-Dame-de-Ham, Chesterville, Sainte-Hélène-de-Chester et Saint-Norbert-d'Arthabaska étaient fondés sur le marché du 1er juillet 2014.

Hausse de la valeur foncière

La valeur totale des immeubles pour la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a subi une hausse moyenne de 13,69 %, tandis que celle pour le territoire de Ham-Nord inscrit une augmentation de 12,65 % sur six ans.

Les municipalités de Notre-Dame-de-Ham, Chesterville, Sainte-Hélène-de-Chester et Saint-Norbert-d'Arthabaska connaîtront respectivement, quant à elles, une progression de la valeur foncière de 6,87 %, 5,58 %, 11,87 % et 7,07 % sur trois ans, et ce, pour toute catégorie confondue. Pour l'ensemble des six municipalités, ce sont principalement les valeurs des terres et des terrains qui ont subi la plus grande augmentation.

Les propriétaires concernés prendront connaissance de cette nouvelle valeur foncière sur leur avis d'évaluation qui sera envoyé par la poste au début de l'année 2019. Il est toutefois possible d'obtenir plus d'information dès maintenant en se présentant au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou en contactant la MRC d'Arthabaska.

Shuffleboard à Ham-Nord

Par Louis-Marie Lavoie



Le Club Lions local organise annuellement un ou deux tournois de shuffleboard depuis une décennie. Les 9 et 10 novembre, le centre communautaire de Ham-Nord en a abrité la dernière édition, mettant en compétitions vingt-quatre équipes, un record de participation.

C'était de toute beauté de voir ces enfants, adultes et aînés, hommes et femmes, néophytes et vétérans, s'affronter, bien concentrés, en toute délicatesse, au milieu du bruissement des rondelles planant sur la résine, des directives des arbitres, des commentaires des spectateurs rassemblés autour des grandes tables rondes au centre de la salle, grignotant leurs croustilles ou leur hot-dog.

Qui dit tournoi dit concours, qui dit concours dit gagnant... À l'issue des quarts, des demi-finales, l'ultime partie a été remportée par deux messieurs dont c'était la première expérience à ce jeu : Sébastien Nugier et David Levasseur. On leur dit bravo!

Catherine Lachance
Conseillère en voyages

Agence : 418-741-3437
Sans frais : 1-833-741-3437
Cellulaire : 819-806-4764
Cathlachance@voyagesaquaterra.com
aquaterralevis@voyagesaquaterra.com

763C Avenue Taniata, Lévis (Québec) G6Z 2C6



Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Lignes d'intervention
24 heures/24, 7 jours/7

MRC d'Arthabaska
819 751-2205

MRC de l'Érable
819 362-8581



Maison d'hébergement la Volte-Face

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, et cela dans un environnement sécuritaire et respectueux de la personne et de son cheminement.

- ▶ Hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale.
 - ▶ Rencontre post-hébergement.
 - ▶ Rencontre auprès des femmes et d'enfants non hébergés.
 - ▶ Service d'écoute téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours.
- www.lavolteface.org / 819 795.3444

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE

www.puitbec.com RBQ: 8327-6683-50



Pat parreur d'onglons
819-350-0225
Patric Létourneau




Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0



SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francis

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VIVACO UN GROUPE COOPÉRATIF ENCORE PLUS FORT.

BMR 827, route 161 819 344-2521

MARCHE BONICHOIX 445, rue principal 819 344-2422

VIVACO.COOP

**PRENEZ
NOTE...**



NOVEMBRE 2018							JANVIER 2019						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
							1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	29	30	31				
30	31												

DÉCEMBRE

13 : Dîner de Noël des Fermières, p. 3

JANVIER

3: Date de tombée du Hameau

5: Début de l'initiation au hockey, p. 12

9: Début cours de patinage, p. 12

14: Prochaine parution du Hameau

FÉVRIER

28: Date limite concours littéraire Plume, p. 14

DÉCEMBRE 2018							FÉVRIER 2019						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			29	30	31				

Forum Citoyen et Le Hameau vous souhaitent
un merveilleux temps des fêtes et une
nouvelle année remplie de joie et de paix.



LE CHÊNE BLANC

31/2 présentement admissible à une subvention au logement

logements à louer

3 1/2 - 4 1/2

Couple ou personne seule

Info : (819) 464-0032 ou 382-2471

*chauffé, éclairé, eau chaude,
salon communautaire, salle à
diner, buanderie, stationnement
extérieur avec prise de courant*

Forum Citoyen Ham-Nord



Président: Louis-Marie Lavoie; Vice-présidente: Nébesna Fortin; Secrétaire: Émilie Lapointe, Trésorier: Benoit Charbonneau; Administrateurs: Claude Lapointe et Noëlle Thomas.

Prochaine parution: 14 janvier
Date de tombée: 3 janvier
Responsables:
Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour une cotisation unique de 15 \$
(Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord):

Devenez membre à vie de Forum Citoyen!

474, rue Principale, Ham-Nord, QC, G0P 1A0
819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Devenir membre ne vous engage à rien et vous procure la satisfaction d'appuyer votre organisme communautaire, en plus des nombreux avantages réservés aux membres lors des événements, tout au long de l'année.

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou participer aux différents comités? Vous êtes bienvenu!

Faites-nous parvenir vos textes pour le journal et profitez de nos pages pour faire paraître vos petites annonces. Faites-vous connaître à Ham-Nord !

hameau@arlittera.com

Joyeuses Fêtes à vous tous!

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

24 décembre : horaire régulier
25 et 26 décembre : FERMÉ
27 et 28 décembre : horaire régulier
31 décembre : horaire régulier
1^{er} et 2 janvier : FERMÉ

Nous sommes disponibles les jours fériés par téléphone de 6 h à minuit pour diverses transactions ou pour une prise de rendez-vous 819 758-9421.

[facebook.com/calssedesbolsfrancs](https://www.facebook.com/calssedesbolsfrancs)

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs